

DÉPARTEMENT DU GARD
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE JUNAS
SÉANCE DU 12 AVRIL 2024

Nombre de membres :

- En exercice : 15
- Présents : 10
- Votants : 10 + 3 procurations

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le 25/04/2024

ID : 030-213001365-20240412-CM2024041215-DE

Date de la convocation : 04 avril 2024

Objet de la Délibération

**N°CM2024-04-12-15 - BUDGET ASSAINISSEMENT –
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

L'an deux mille vingt quatre et le douze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ces séances au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme PELLET Marie-José, Maire.

Présents : M. ANDRÉ Guy, Mme CAM Morgane, M. FOLLANA Francis, M. NÈGRE Éric, Mme PELLET Marie-José, M. REDON Yannick, M. ROUSSEL Guillaume, M. TERME Élian, M. VAUCLARE Jean-Luc, Mme VEYRET Marie-Josée.

Procurations :

M. BOURREL Christian à M. FOLLANA Francis
Mme FROMENT Valérie à Mme VEYRET Marie-Josée
Mme LESAGE Véronique à M. VAUCLARE Jean-Luc

Excusées : Mme CHAZEL Claire, Mme ROUX Marie

Secrétaire de séance : Mme VEYRET Marie-Josée

Madame le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote. Le Conseil municipal est réuni sous la présidence de Madame VEYRET Marie-Josée, 2ième Adjoint, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2023, dressé par Madame Marie-José PELLET, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré :

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Compte administratif principal	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats de l'exercice	58 320,34 €	57 644,66 €	22 008,22 €	34 307,71 €
Résultats reportés		89 844,06 €		278 096,81 €
Total	58 320,34 €	147 488,72 €	22 008,22 €	312 404,52 €
Bilan par section	89 168,38 €		290 396,30 €	

2) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés au titre budgétaire aux différents comptes.

3) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Signé par : Marie-José PELLET
Date : 23/04/2024
Qualité : Maire

Fait à Junas
Le 12 avril 2024

Le secrétaire de séance,
Marie-José VEYRET



Le Maire,
Marie-José PELLET

[Signature of Marie-José Veyret]

[Signature of Marie-José Pellet]

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024 Reçu en préfecture le 23/04/2024 Publié le 25/04/2024 ID : 030-213001365-20240412-CM2024041215-DE
